La décolonisation de la muséologie: analyse réflexive sur les musées et les communautés culturelles en Côte d'Ivoire

Kpan Ernest Ministère de la Culture et de la Francophonie, Abidjan, Côte d'Ivoire

La continuation de la réflexion sur le renouvellement de la définition du musée fait inviter la notion de la décolonisation de la muséologie. Cette décolonisation est au cœur de la remise en question fondamentale de la fonction sociale du musée dans nombre de territoires. L'Afrique de l'ouest, terre historique des grands empires aujourd'hui, muée dans un espace économique n'en demeure pas en reste. De la préfiguration des premiers musées à la représentation des communautés culturelles, notre bref texte réinterroge un pan des enjeux de décolonisation de la muséologie en Côte d'Ivoire.

1. Préfiguration des premiers musées

Il existe des pratiques proches des institutions patrimoniales en Afrique de l'ouest. Cependant, c'est au début du XX esiècle que le musée en tant qu'institution spécialisée fait son entrée parle Sénégal avec la création de l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN) puis le musée de l'IFAN. Institution à connotation européenne, âgée de deux siècles et demi (Mairesse, 2014), dont de nouvelles formes (cités du patrimoine, maisons du patrimoine) continuent d'émerger en ce début de millénaire, le musée, s'est installé en Côte d'Ivoire à partir de 1942 avec l'IFAN sous la houlette de Jean-Luc Tournier.

Ainsi, l'histoire culturelle de Côte d'Ivoire englobe toutes ces traces indélébiles laissées par les communautés culturelles. L'impact du temps, de l'espace et de l'homme lui-même n'ont souvent pas facilité la conservation du patrimoine culturel. Contrairement à la France qui débute officiellement la conservation de son patrimoine après la révolution française sous l'impulsion des sociétés savantes (Poulot, 2005), l'héritage pré-muséal était perceptive en Côte d'Ivoire à travers quelques rites initiatiques comme le Poro chez les peuples Senoufo. Aujourd'hui, les biens culturels présents dans les musées de l'Afrique de l'ouest en général et en particulier au Musée des Civilisations de Côte d'Ivoire (MCCI) ont un lien avec la Mission Dakar Djibouti (1931-1933).

Par ailleurs, le besoin de formation muséale formulé dès 1962 suscite la mise en place grâce à l'aide de l'UNESCO et du PNUD du tout premier local voué aux métiers muséographiques : le Centre d'études en Muséologie de Jos au Nigéria en 1964. Seize ans après, un autre Centre Régional de Formation en Muséologie de fut créé à Niamey au Niger avec exclusivement des formations en langue française. Les contraintes budgétaires freinent le dynamisme de ces établissements. Néanmoins, nombre de professionnels de la culture ouest-africains conservent des liens avec leurs collègues en France et coopèrent à travers des projets d'exposition : exposition des Chefs d'œuvres de la Côte d'Ivoire au Petit Palais à Paris en 1989 ; exposition Vallée du Niger en 1994qui parcours cinq pays ouest-africains. Des colloques et séminaires coordonnés le plus souvent par l'ICOM et l'ICCROM permettent d'échanger sur la relation musée et développement au cours des rencontres muséales ouvertes en 1991. La mise en place du West African Museum Program (WAMP) en 1982 ; l'ouverture de l'Université Senghor en Egypte en 1990 et de l'École du Patrimoine Africain au Bénin en 1998 donne une trajectoire et ouvre des profils de carrière à certains professionnels déjà initiés à la pratique muséographique.

En Côte d'Ivoire, la profession muséale se structure et permet d'avoir de manière graduelle des techniciens et Conservateurs de musée. La formation post-Baccalauréat et continuelle par voie de concours professionnel offre une crème de praticiens, trois cent environ en service dans les institutions patrimoniales. Cette modeste avancée permet une mise à niveau d'un nombre importants de chantiers patrimoniaux et suscite la fréquentation progressive par le grand public de la dizaine de musées (national, régional et communautaire). Le Musée national a été rénové et abrite aujourd'hui plus de 12 000 objets comme fonds muséographique. Nous notons aussi l'ouverture d'autres musées communautaires comme le Musée de Bettié et la réorganisation des musées de Zaranou, de Bingerville et du Musée Royal d'Abengourou. Ainsi, le patrimoine mobilier comprend-t-il l'ensemble des objets meubles par nature, crées ou non par l'homme et qui présente un intérêt du point de vue historique, artistique, littéraire, scientifique ou anthropologique. Il se compose de masques, sculptures ; attributs du pouvoir, tambours et de produits dérivés de la poterie.

Par ailleurs, aux fins de la Convention Unesco de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, le groupe de mots « patrimoine culturel immatériel » signifierait les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés que les communautés culturelles et le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence en Côte d'Ivoire en fonction des quatre aires culturelles (Akan, Gur, Mandé, Krou,), de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Ce patrimoine immatériel regroupe en général, les techniques et savoir-faire : l'art de la poterie, de la bijouterie, de la vannerie ; de la coiffure, de la teinture, de l'art culinaire, les techniques de construction d'habitat traditionnel, l'art tambourinaire ; l'art

vestimentaire traditionnel, les langues, les danses, les chants, les contes et légendes, les mythes des origines et de création ou d'installation.

2. Représentation des communautés culturelles dans les musées

L'idée de représentation des communautés culturelles dans les musées est née à l'issue des recherches des archéologues et historiens sur la Côte d'Ivoire et l'Afrique de l'ouest. Des travaux de Raymond Mauny à Pierre Kipré en passant par Pierre Duprey, René Dégni Ségui, Henriette Diabaté, et Jean Noël Loucou, les sources de l'histoire de la Côte d'Ivoire sont des manuscrits des érudits de l'Islam, des sources européennes (témoignages portugais et français) et surtout des sources orales. Les éléments sur la première présence humaine en Côte d'Ivoire sont difficiles à évaluer car les ossements ne se conservent pas dans le climat humide. Cependant, la présence de fragments d'armes et d'outillages anciens découverts sur le territoire est interprétée comme la possibilité de la présence de l'homme, au paléolithique supérieur ou l'existence sur ce terroir, d'une culture néolithique. Les populations arrivées sur le terroir avant le XVIe siècle sont aujourd'hui des groupes ayant conservés l'essentiel de leurs civilisations.

« Identité et brassage des cultures » a été le thème l'exposition permanente inaugurée le 13 septembre 2006 au musée national de la Côte d'Ivoire. Cette représentation muséographique consacrée aux communautés culturelles a pris en compte la période du XVIII^e siècle au XX^e siècle.

Notons que le XVIII^e siècle consacre les grandes migrations Akan (Agni, Baoulé, Attié) dans le sud-est et le centre du pays ainsi que celle d'autres groupes Malinké. Ces migrations ont d'abord été des causes de conflits entre les populations, mais ont permis de tisser de nombreuses alliances ainsi que des parentés à plaisanterie. Le XIX^e siècle apporte de profondes mutations au niveau des organisations sociales traditionnelles et la création de nouvelles valeurs.

Après la signature de divers traités de protectorat, le décret du 10 mars 1893, crée la Côte d'Ivoire en tant que colonie française autonome. La France désigne Louis-Gustave Binger comme Gouverneur avec résidence à Grand-Bassam (Rougerie, 1978). L'autorité française commence à s'instaurer dans l'ensemble du pays au moyen d'un système de quadrillage hiérarchisé qui comprend les villages, les cantons, subdivisions et les cercles. Elle établit des liens de subordination à travers l'instauration de l'impôt de capitalisation, la prestation gratuite de travail, le service militaire obligatoire.

La résistance locale s'exprime dès la phase d'exploration, avec les guerres de Jacqueville et de Lahou en 1890, la guerre de Bonoua en 1894 et la guerre en pays Adioukrou de 1897 à 1898. La France décide une guerre ouverte avec Samory en 1896, qui est enfin vaincu à Guélémou en 1898. De nouvelles résistances apparaissent notamment dans l'ouest forestier et chez les Akan du sud. Ces résistances sont longues en pays Baoulé de 1893 à1912, en pays Gouro de

1907 à 1914 et en pays Lobi de 1898 à1920 (Kipré, 1992). En dépit de quelques défaites françaises, toutes les résistances sont définitivement vaincues en 1920. Les chefs de la résistance sont tués ou déportés, les pertes en vies humaines ont été importantes pour les populations locales.

Une nouvelle économie s'installe progressivement. De 1905 à 1930, des maisons de commerce dont le siège est en Europe s'installent et réalisent la collecte des produits locaux et l'écoulement des produits importés (Sauvy J, 1968). Paral-lèlement, des infrastructures et des équipements sont réalisés pour soutenir l'exploitation économique. Le réseau routier se met en place et un chemin de fer est construit. Des écoles et des postes médicaux sont également ouverts.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), les populations commencent assez timidement une lutte pour l'émancipation politique, sociale et économique (Rougerie, 1978). En 1960, après l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour le pays. La sauvegarde patrimoniale version occidentale fait son entrée dans la nation ivoirienne à partir de 1987, date de l'adoption de la première loi sur la protection du patrimoine en Côte d'Ivoire. Les acteurs principaux associés dans les expositions mettant en exergue les communautés culturelles restent les Rois et Chefs traditionnels.

En somme, la dizaine de musée en Côte d'Ivoire offre une place de choix dans la gestion de leur collection en rapport avec les communautés culturelles. L'exposition permanente à caractère nationale de 2006 et les catalogues de collections édités en collaboration avec les dites communautés ont été actions notables. Avec la soixantaine d'ethnies, la population ivoirienne est regroupée en dans quatre aires culturelles (Gur, Mandé, Krou, Akan). Mais, la requête insatisfaite pour certains peuples concernant le retour de quelques objets importants de leur patrimoine culturel ne va-t-elle pas fragiliser l'effort de représentation exhaustive des communautés culturelles dans les musées ?

Références

Kipré, P. (2008). *Côte d'Ivoire : la formation d'un peuple*, Éditions AMI, Kipré Pierre, *Histoire de la Côte d'Ivoire*, Éditions AMI, 1992.

Mairesse, F. (2014). Le culte des musées. Brussels : Académie royale de Belgique.

Poulot, D. (2006). *Une histoire du patrimoine en Occident*, XVIII^e-XXI^e siècle : du monument aux valeurs, Paris: Presses Universitaires de France.

Rougerie, G. (1978). *L'Encyclopédie générale de la Côte d'Ivoire : le milieu et l'histoire*, Abidjan, Paris, Nouvelles éditions africaines.

Sauvy, J. (1968). Initiation à l'économie des pays en voie de développement, « les cahiers de l'Institut international d'Administration publique », Paris, page 156 disponible sur le site http://africa-outsourcing.com/cote-divoire/ consulté le 29/03/2020 à 22 h 50.

UNESCO. (2003). Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.